

## Focus sur les constructions irrégulières

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,29 jour(s) soit 2,0 heure(s)

### Public concerné

---

Notaires, collaborateurs du notariat et professionnels du droit

### Objectifs pédagogiques :

---

A la fin de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier les différentes sanctions encourues
- Identifier les prescriptions incombant au propriétaire de constructions irrégulières
- Appréhender l'impact des irrégularités sur le droit de construire

### Contenu

---

#### Prescriptions applicables en matière de constructions irrégulières

- prescription pénale
- prescription civile
- prescriptions des L. 480-13 et 480-14 du Code de l'urbanisme
- prescription en matière de méconnaissance du cahier des charges du lotissement
- prescription « administrative » de l'article L. 421-9 du Code de l'urbanisme

#### Conséquences de la détention d'un immeuble irrégulier

- Limites au droit de construire
- Sanctions administratives impactant l'immeuble

### Prérequis :

---

Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, des connaissances de base en droit de l'urbanisme sont fortement conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire

- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation